

Province de Québec
Municipalité du canton d'Amherst
MRC des Laurentides

Saint-Rémi d'Amherst, le 13 août 2007

À la séance régulière du Conseil de la Municipalité d'Amherst tenue le 13^e jour du mois de août 2007, à laquelle est présent monsieur le maire Bernard Lapointe et les conseillers:

Gaston Beaulieu
Ronald Robitaille
Louis Turmel

Daniel Lampron
Luce Lavigne
Yves Duval

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

M. Bernard Davidson, directeur général/secrétaire trésorier est également présent.

Monsieur le maire soumet à madame et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Séance régulière du 13 août 2007

- 1- Ouverture de la séance.
- 2- Ratification de l'ordre du jour.
- 3- Ratification de la séance régulière du 9 juillet 2007 & de la séance extraordinaire du 6 août 2007.

Résolutions numéros 144-07 à 167-07 inclusivement.
- 4- Ratification des déboursés.
 - a) Chèques fournisseurs numéros 270514 à 270621 inclusivement pour un montant de 267 717.79\$ et chèques salaires et rémunération du conseil du mois de juillet pour un montant de 34 566.43 \$.
- 5- Correspondance.
- 6- Administration générale.
 - a) Subvention discrétionnaire du député pour 2007-08.
Aide à l'amélioration du réseau routier municipal.
 - b) Congrès annuel de la FQM 2007.
 - c) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.
Dépôt des plans généraux d'aménagement forestier 2008-2013.
 - d) Modification à la résolution 154-07, contrat de services avec Éthier avocats inc. pour récupération d'une partie de la tvq et tps.
- 7- Sécurité publique.
 - a) Rapport mensuel du directeur du service d'incendie.
 - b) Formation sur le plan de sécurité incendie des résidences pour personnes âgées.

8- Voirie municipale.

- a) Résolution autorisant le remplacement de luminaires dans les noyaux villageois.
- b) Signalisation véhicules hors route.

9- Hygiène du milieu.

- a) Résolution autorisant le bouclage du réseau d'aqueduc de la rue McLaughlin à la rue Amherst.

10- Urbanisme et mise en valeur du territoire.

- a) Suivi du procès-verbal du CCU du 9 août 2007.

11- Histoire et patrimoine.

12-Affaire(s) nouvelle(s).

13-Période de question(s).

14-Levée de la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. le conseiller Louis Turmel

Que l'ordre du jour soit adopté, en y ajoutant les sujets suivants.

7 c) Formation sécurité incendie.

12 a) Sécurité publique véhicules hors-route.

- b) Démarrage du projet Le Trait d'union.
- c) Algues bleu-vert au lac de la Mine.

Adoptée.

PROCÈS-VERBAL DU 9 JUILLET 2007 & DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 AOÛT 2007

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le secrétaire trésorier soit exempt de la lecture du procès-verbal du 9 juillet 2007 et de la séance extraordinaire du 6 août 2007 les membres du Conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

De plus, que les dits procès-verbaux soient adoptés tel que rédigé.

Résolutions numéros 144-07 à 167-07 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité.

DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE JUILLET 2007

Le secrétaire trésorier soumet au Conseil pour examen et considérations les comptes suivants :

Chèques fournisseurs numéros 270514 à 270621 inclusivement pour un montant de 267 717.79\$, chèques salaires et rémunération du conseil pour un total de 34 566.43\$.

Proposé par Mme la conseillère Luce Lavigne

Que le Conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

GDG ENVIRONNEMENT- DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS

GDG Environnement a déposé le rapport d'activités au 31 juillet 2007. Six traitements ont été effectués sur le territoire, la surveillance des gîtes se fait hebdomadairement. Les cinq tests de nuisance effectués rencontrent les exigences du devis.

RAPPORT DE GILLES SÉGUIN SUR LA COUPE FORESTIÈRE AU LAC DE LA MINE

Monsieur Gilles Séguin, coordonnateur en foresterie pour la MRC des Laurentides a effectué une visite au lac de la Mine le 19 juillet sur les lots 8 et 9 rang 6 sud, suite à la plainte reçue relativement à du déboisement en milieu riverain.

M. Séguin mentionne qu'aucun correctif n'est à envisager.

SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE DU DÉPUTÉ POUR 2007-08 AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Suite à une recommandation de notre député monsieur Sylvain Pagé, la ministre des Transports, Julie Boulet accorde à la Municipalité une subvention de 47 000.\$ pour l'amélioration du réseau routier 2007-08.

CONGRÈS ANNUEL DE LA FQM 2007

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le Conseil autorise le Maire M. Bernard Lapointe et le conseiller M. Louis Turmel à participer au congrès annuel de la FQM les 27, 28 et 29 septembre 2007 au Centre des congrès à Québec et que leurs déboursés soient assujettis à la réglementation en vigueur.

Adoptée à l'unanimité.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DÉPÔT DES PLANS GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Le directeur général dépose un avis public relativement à la consultation des plans généraux d'aménagement forestier pour le territoire public des Laurentides, la consultation se tiendra du 20 août au 3 octobre 2007. Copie du document sera transmis à chaque membre du conseil.

MODIFICATION À LA RÉOLUTION 154-07, CONTRAT DE SERVICES AVEC ÉTHIER AVOCATS INC. POUR RÉCUPÉRATION D'UNE PARTIE DE LA TPS ET TVQ

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

DE modifier la résolution 154-07 en y ajoutant que le mandat accordé à Planitaxe (Éthier avocats inc.) couvre toutes les années financières qui ne sont pas prescrites aux réclamations en vertu des dispositions législatives et fiscales.

Adoptée à l'unanimité.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE

Au cours du mois de juillet les premiers répondants sont intervenus à quatre reprises. Le service d'incendie a répondu à un appel pour un feu de chalet dans le secteur de Vendée.

Les pompiers ont participé à la compétition régionale à Mont-Tremblant, ils se sont classés 5^e.

FORMATION SUR LE PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE SUR LA CERTIFICATION DES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

D'AUTORISER le directeur du service d'incendie, M. Yves Duval et M. Guylain Charlebois, pompier et inspecteur en bâtiments à participer à la session de formation sur le plan de sécurité incendie des résidences pour personnes âgées, et que leurs déboursés soient assujettis à la réglementation en vigueur.

Adoptée

FORMATION SÉCURITÉ INCENDIE

Le Ministère de la Sécurité publique nous a fait parvenir un tableau-synthèse concernant les exigences de formation par catégories avec les dates importantes à respecter.

Une rencontre d'informations est prévue le 22 août prochain afin de faire le point dans ce dossier au niveau régional.

De plus, considérant que le service possède une unité de désincarcération et que ce service pourrait être offert à des municipalités avoisinantes, conditionnel à une formation supplémentaire et à l'acquisition d'équipement supplémentaire, le directeur du service M. Yves Duval demande que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour de la séance régulière de septembre.

RÉSOLUTION AUTORISANT LE REMPLACEMENT DES LUMINAIRES DANS LES NOYAUX VILLAGEOIS

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil autorise le remplacement des luminaires dans les noyaux villageois et plus particulièrement sur la rue Amherst. Les luminaires enlevés pourront être installés dans les noyaux villageois de Vendée et Rockway-Valley conformément à la politique du Conseil sur l'éclairage.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CONCERNANT LA SIGNALISATION POUR LES SENTIERS DES VÉHICULES HORS ROUTE UTILISANT UNE SECTION DU CHEMIN DU LAC SUCRERIE

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le Conseil demande au club Iroquois de bien identifier la section en mode partagée véhicules hors route et automobile sur le chemin du lac de la Sucrierie afin d'assurer la sécurité des usagers.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION AUTORISANT LE BOUCLAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC DE LA RUE MCLAUGHLIN À LA RUE AMHERST

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports du Québec procédera à la réfection majeure de la rue Amherst au cours du mois d'août;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a intérêt à profiter de l'occasion pour installer une conduite d'amenée sous la route afin de faciliter le bouclage du réseau d'aqueduc;

Il est proposé par Mme. la conseillère Luce Lavigne et unanimement résolu

D'AUTORISER les déboursés nécessaires à l'achat et à l'installation de la dite conduite lors de la réalisation des travaux du MTQ.

Adoptée à l'unanimité.

CCU-DEMANDE DE MARY O'REILY
AMÉNAGEMENT D'UN CHEMIN D'ACCÈS SUR PARTIES DES LOTS 1 & 370
BLOC B AU LAC ROGNON

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de Mary O'Reily demandant au Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune la permission d'aménager une voie d'accès sur les lots 1 et 370 bloc B au lac Rognon pour accéder à sa propriété;

Proposé par M. le conseiller Louis Turmel

DE recommander au MRN d'accepter la demande de Mary O'Reily en lui demandant de respecter une marge de recul de 15 mètres minimum entre le chemin d'accès et le ruisseau longeant le lot 370.

Adoptée à l'unanimité.

M. Le conseiller Louis Turmel demande que le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune soit avisé de la position du CCU concernant la résolution 11-07 de la séance du 9 août 2007.

AFFAIRE (S) NOUVELLE (S)

M. le maire fait état qu'une réunion s'est tenue récemment, réunion à laquelle participait la Sûreté du Québec, l'agence Sécurité Deux-Rives et certains membres du conseil afin de discuter des problèmes occasionnés par les véhicules hors route ne respectant pas les normes pour circuler en bordure des routes.

En ce qui concerne les vtt qui sont conformes, une tolérance leur permet de circuler dans l'accotement.

M. le maire informe l'assemblée que le projet domiciliaire Le Trait-d'Union démarrera bientôt, 75% du financement étant déjà assuré.

Algues bleu-vert (cyanobactéries) au lac de la Mine : Le Centre de contrôle environnemental du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a détecté la présence d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert dans le Lac de la Mine le 9 août dernier. Des avis de mise en garde ont été distribués à tous les riverains du lac et installés aux endroits stratégiques.

Le Conseil rassure les riverains que la Municipalité analysera la situation et posera les gestes nécessaires dans le plus bref délai afin de remédier à la situation.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Mme. la conseillère Luce Lavigne

Que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

Bernard Lapointe, maire

Bernard Davidson, dir gén.